

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES  
DE LA HAUTE-SAINTONGE***Extrait du registre de décisions du Président***ANNULE et remplace n° 591/2021 télétransmise le 24/12/21*****Objet : Décision de l'attribution - Travaux d'aménagement du bâtiment a1 de la résidence Philippe - lot 4 (serrurerie - métallerie)***

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (*point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes*).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu la décision de notre organisation du 13 novembre 2020 relative à l'attribution du marché de conception pour le marché "Travaux d'aménagement du bâtiment A1 de la Résidence Philippe" à Atelier PARC, 20 Boulevard Denfert Rochereau, 17500 JONZAC ;

Considérant le DCE N° 2021/011 relatif à ce marché établi par le maître d'oeuvre, Atelier PARC, 20 Boulevard Denfert Rochereau, 17500 JONZAC ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

- \* Lot 1 (Gros oeuvre), estimé à 330.600,00 € HT soit 396.720,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 2 (Etanchéité), estimé à 51.300,00 € HT soit 61.560,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 3 (Bardage métallique), estimé à 178.000,00 € HT soit 213.600,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 4 (Serrurerie - Métallerie), estimé à 95.800,00 € HT soit 114.960,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 5 (Menuiseries aluminium), estimé à 212.700,00 € HT soit 255.240,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 6 (Menuiseries intérieures), estimé à 214.400,00 € HT soit 257.280,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 7 (Cloisons - Plafonds), estimé à 175.000,00 € HT soit 210.000,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 8 (Revêtements de sol - Faïence), estimé à 69.200,00 € HT soit 83.040,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 9 (Peinture), estimé à 54.800,00 € HT soit 65.760,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 10 (Ascenseur), estimé à 27.700,00 € HT soit 33.240,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 11 (Electricité), estimé à 157.000,00 € HT soit 189.200,00 € TTC, ;
- \* Lot 12 (Chauffage - Ventilation), estimé à 155.000,00 € HT soit 186.000,00 € TTC, (20% TVA) ;
- \* Lot 13 (Plomberie - Sanitaire), estimé à 39.000,00 € HT soit 46.800,00 € TTC, (20% TVA) ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 1.760.500,00 € HT soit 2.113.400,00 € TTC,

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 29 octobre 2021 ;  
Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 27 avril 2022 ;  
Considérant que 5 offres sont parvenues :

- 2AGI, Route de Chalais, 16360 REIGNAC (169.888,00 € HT soit 203.865,60 € TTC, (20% TVA)) ;
- AQUITAINE TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE, 9 CHEMIN LES SARDS, 17210 BUSSAC FORET (189.652,50 € HT soit 227.583,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- ATM, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac (149.910,00 € HT soit 179.892,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- 2AGI - Variante, Route de Chalais, 16360 REIGNAC (160.165,00 € HT soit 192.198,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- ATM - variante, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac (140.910,00 € HT soit 169.092,00 € TTC, (20% TVA)) ;

Considérant que les éventuelles négociations et corrections ont mené aux offres finales suivantes :

- 2AGI, Route de Chalais, 16360 REIGNAC (169.888,00 € HT soit 203.865,60 € TTC, (20% TVA))
- AQUITAINE TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE, 9 CHEMIN LES SARDS, 17210 BUSSAC FORET (189.625,50 € HT soit 227.550,60 € TTC, (20% TVA))
- ATM, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac (152.560,00 € HT soit 183.072,00 € TTC, (20% TVA))
- 2AGI - Variante, Route de Chalais, 16360 REIGNAC (160.165,00 € HT soit 192.198,00 € TTC, (20% TVA))
- ATM - variante, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac (142.752,50 € HT soit 171.303,00 € TTC, (20% TVA))

Considérant le rapport d'analyse des offres du 13 décembre 2021 pour Lot 4 (Serrurerie - Métallerie) rédigé par le maître d'oeuvre, Atelier PARC, 20 Boulevard Denfert Rochereau, 17500 JONZAC ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et les décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit ATM, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac-variante pour un montant de 142.752,50 € HT soit 171.303,00 € TTC, (20% TVA) ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

**Article 1er :** D'attribuer le marché "Travaux d'aménagement du bâtiment A1 de la Résidence Philippe - Lot 4 (Serrurerie - Métallerie)" au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit ATM, 4 ZA les Epinglières, 17240 Plassac-variantepour un montant de 142.752,50 € HT soit 171.303,00 € TTC, (20% TVA).

**Article 3 :** De transmettre la présente décision au Représentant de l'Etat dans le département. Cette décision sera exécutoire le jour de sa transmission.

Fait à Jonzac,

Le 07 JAN. 2022

Le Président

Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex